



Bonne Année !

Et

Meilleurs vœux

2019



Le mot du maire

Chers concitoyens

A l'occasion de cette nouvelle année, le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons la meilleure année possible pour vous et votre famille.

En 2018 pour la 4^{ème} fois les fêtes aromatiques se sont très bien passées, satisfaction des producteurs, villageois et des visiteurs.

La fête du village a duré un soir de plus en effet le vendredi soir un concert a été très apprécié, je pense que le comité des fêtes renouvellera l'expérience, le repas d'automne, fut un moment très chaleureux et convivial, Merci encore à Mme Wirat Kapfer qui nous a encore une fois régaler.

Cependant l'ensemble des manifestations n'est pas aussi suivie que ce que nous le souhaiterions et c'est un peu dommage, un petit effort serait très apprécié par l'ensemble des bénévoles qui s'investit pour le plaisir de tous.

Deux conseillers municipaux ont pu se libérer pour m'aider à préparer notre ancienne mairie (nettoyage, peinture ...) nous la louons pour deux cours de YOGA : le mardi de 18h à 19h15 et de 19h30 à 21h pour tous renseignements ou d'éventuelles inscriptions contacter Mme Annouchka de l'association Yoga Anahata Par mail yoga.anahata09@gmail.com ou par télé au : 05 61 69 59 08

Ce printemps nous allons installer 2 abris bus, 1 à Lescure et 1 dans le village au niveau du pont de Vals pour rendre moins difficile l'attente de nos jeunes villageois, nous changerons également les miroirs de sécurité devenus inefficaces.

Cette année 2019 est une année d'élection, les élections européennes se dérouleront le 26 mai, jour de nos fêtes Aromatiques, ce qui va nous rendre la tâche plus difficile, aussi je fais appel à vous ! Vous êtes prêt à nous aider pour l'une ou l'autre des manifestations Merci de vous faire connaître au plus tôt pour pouvoir organiser au mieux cette journée (par la poste ou directement dans la boîte aux lettres ou par mail à l'adresse : mairie-teilhet@orange.fr)

Juste un mot sur le phénomène des « Gilets jaunes » je retiens de ces manifestations l'envie de tous les citoyens de compter davantage et autrement dans la vie publique. En conséquence, vous avez à votre disposition en mairie un cahier de doléances ou tout un chacun pourra faire part de ses idées qui seront toutes

discutées et restituées qu'elles soient anonymes ou signées. (Vous pouvez également nous faire parvenir vos doléances par la poste ou directement dans la boîte aux lettres ou par mail à l'adresse : mairie-teilhet@orange.fr Au niveau de notre petite commune, si vous le souhaitez j'organiserai des réunions publiques pour débattre de l'avenir de notre village, des améliorations à y apporter, des problèmes à régler ... (réunions d'une paire d'heures environ)

Si vous êtes intéressé, il est nécessaire que vous vous fassiez connaître en précisant vos disponibilités sur papier libre comme pour les doléances, l'idéal est par mail pour correspondre plus facilement.

En ce début d'année beaucoup de choses importantes vont se mettre en place et plus que jamais la volonté de votre équipe municipale « **AGIR AUJOURD'HUI et PREPARER DEMAIN** » est d'actualité.

Bien cordialement Francis Chauvry votre Maire

AVIS

Une réunion publique se tiendra à la mairie le Vendredi 8 février à 18h30 pour présenter les résultats de l'étude sur le danger des digues au droit des hameaux de « La forge » et « Dreuilh »

La mairie a été étrennée au mois d'aout

C'est avec une grande émotion que j'ai célébré le 11/08/2018 le mariage de **Stéphanie et Fabrice** 1^{er} acte officiel dans cette mairie flambant neuf

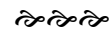
Nous souhaitons aux nouveaux mariés

Paix et Bonheur



Brèves de l'école ...

A l'école ; le premier trimestre de cette année scolaire, fut mouvementé, Marine notre directrice d'école a partagé son école en deux pour héberger un cours de CM1 en attendant que sa classe soit prête à l'école de Tourtrol. Le déménagement a eu lieu pendant ces vacances. Nous souhaitons une bonne installation aux élèves comme à l'enseignant.



Une paire de buts de foot vient d'être installé dans la cour de l'école, des ballons et des cordes à sauter ont été ajoutés pour le plaisir de tous ...



Suite à une organisation nouvelle au sein du Regroupement pédagogique intercommunal, depuis la rentrée scolaire, le travail de surveillance et d'entretien du matin et du soir n'est plus effectué par Mme Angélique Manenti, elle est remplacée dans cette tâche par M. Didier Manenti le matin et par Mme Marie-France Huc en fin d'après-midi poste créé à cette occasion. Angélique fait son métier d'ATSEM la journée en Maternelle à Rieucros.

Le travail de Didier Manenti et de Marie-France Huc nous donne entière satisfaction, merci à tous les deux.



TEILHETOISES, TEILHETOIS

Afin de bien commencer cette année

2019

*le comité des fêtes vous convie à partager
la galette des rois*



Dimanche 13 Janvier

à 16h (salle polyvalente)

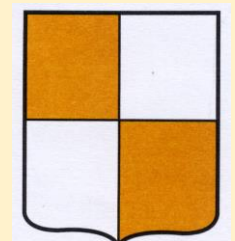


*Nous vous espérons nombreux à cette première
manifestation conviviale de l'année !
Animation musicale : Les Voix de Gaudiés*



Beaucoup de
chaises vides pour
le partage de la
galette
traditionnelle suivie
des vœux du maire.

L'animation des voix
de Gaudiés nous a
ravis nous espérons
qu'ils réitéreront
leur prestation l'an
prochain pour le
Plaisir de tous.



Carnet rose

C'est avec plaisir que nous vous annonçons la naissance du petit Karol, Ludovic, Pierre, MELIS BALSE né à Teilhet au gîte « Le Maynard » le 28 octobre 2018 à 9h (Karol est un Teilhetois « accidentel », en effet les parents étaient venus se reposer quelques semaines dans la commune)

Carnet noir

Madame Raymonde FARAIL veuve CHAUSSON nous a quitté le 27 octobre 2018 elle est décédée à son domicile au Hameau de Dreuilh.

Le conseil municipal et moi-même présentons à sa fille Jocelyne et à tous ses proches nos très sincères condoléances. Nous avons une pensée émue pour son époux André, figure longtemps impliquée dans la vie communale.

Le Comité des Fêtes vous souhaite une très bonne année 2019 et vous invite à venir nombreux à toutes ses manifestations

□□□□□

À inscrire dans vos agendas et calendriers :

□□□□□

26 mai fête des plantes aromatiques médicinales et condimentaires

□□□□□

Les 23, 24 et 25 août Fête du village

□□□□□

Le samedi 23 Novembre Repas d'automne

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, écrire sur le journal municipal , Nous sommes à votre écoute ; le village est votre lieu de vie, il vous appartient, Merci de nous aider à le rendre plus vivant, plus accueillant.

Vous souhaiteriez recevoir les informations municipales numérisées, veuillez nous envoyer votre mail à l'adresse de la mairie soit : mairie-teilhet@orange.fr Merci de nous indiquer votre nom et prénom

Teilhet sur internet

www.mairie.teilhet.wix.com/ariege

Informations pratiques, historiques, reportages, photos des manifestations, comptes rendus du conseil municipal et une rubrique actualité issue du blog mairieteilhet.blogspot.fr

vidéo de présentation : <https://youtu.be/1RteOnkfqdY> Création One Shot Vidéo par Sam Synech (villageois)